



Pharmaciens : focus sur la vente en ligne de médicaments

- Fiche rédigée par **l'équipe éditoriale de WebLex**
- Dernière vérification de la fiche : 29/05/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 17/04/2018

L'activité de vente en ligne de médicaments est très réglementée. Cette activité, réservée aux pharmaciens, est très encadrée pour des raisons de santé publique. Plus précisément, il existe une double réglementation : l'une concerne la vente en ligne, l'autre le site web sur lequel la vente se déroule...

Pharmaciens : une commande en ligne encadrée

Une liberté... encadrée. Un pharmacien peut vendre des médicaments en ligne. Toutefois, en raison de la nature de son activité, cette vente en ligne est (très) réglementée.

Des « bonnes pratiques » à respecter...

{ABONNEZ-VOUS}

Pharmaciens : une gestion du site encadrée

Un site web... encadré. En plus de l'encadrement de la vente en ligne, des règles techniques applicables aux sites web doivent être respectées.

Un site en français...

{ABONNEZ-VOUS}